



02145233

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Nivelles
le 27 NOV. 2002

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

DE SARDANE INVEST

3. Forme juridique (en entier)

Société Anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Rue Haute 45 Boite 6
1348 OTTIGNIES - LOUVAIN LA NEUVE

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Nivelles n° 00 442

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

BE 451.042.080

7. Objet de l'acte

Démission et nomination des Administrateurs

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2002, l'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Madame Monique MEUNIER, domiciliée Place des Martyres 29 à 6041 Charleroi. L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme Administrateur-Délégué Monsieur Philippe TRAUSCHT, domicilié Avenue des Mésanges 17 à 1300 Wavre et de nommer comme Administrateur Monsieur Etienne JACQMIN, domicilié Rue de Nivelles 12 à 1300 Wavre.

Philippe TRAUSCHT
administrateur délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page